

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2023**

Aux actionnaires de la
Société des Eaux Minérales du Cameroun
« SEMC »
Douala

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023, sur :

- L'audit des états financiers annuels de la Société des Eaux Minérales du Cameroun tels qu'ils sont joints au présent rapport et faisant ressortir une situation nette de FCFA 3 643 046 947, y compris un profit de FCFA 1 004 171 427 pour l'exercice ;
- Les autres informations et les vérifications spécifiques prévues par la loi et la réglementation.

1. AUDIT DES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la Société des Eaux Minérales du Cameroun, comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que des notes annexes aux états financiers.

À notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) tel qu'exigées par l'acte uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière de l'OHADA et repris dans le guide d'application IFRS « espace OHADA ».

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) et conformément au règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément au Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement N°01/2017/CM/OHADA précité, ainsi qu'aux règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes, et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Point clé de l'audit

Le point clé de l'audit est un point qui, selon notre jugement professionnel, a été le plus important lors de l'audit des états financiers de la période en cours.

Ce point a été traité dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble, et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ce point.

➤ **Evaluation de l'indemnité de fin de carrière (IFC)**

Risque identifié

Les engagements de retraites de la SEMC, à prestations définies, sont évalués chaque année avec l'assistance d'un actuaire engagé par la société. Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul de l'indemnité de fin de carrière sont décrites dans la note 10 des notes annexe aux états financiers. Compte tenu de la subjectivité, de la sensibilité des hypothèses ainsi que le recours à un spécialiste pour l'évaluation de la provision, nous avons considéré ce point comme un point clé de notre audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nos travaux ont consisté à évaluer la compétence, l'indépendance et l'objectivité de l'actuaire utilisé par la SEMC. Nous avons également apprécié le caractère raisonnable de la provision en effectuant la revue des hypothèses actuarielles utilisées et la méthode de calcul de la provision.

Nous avons également revu les informations fournies dans la note annexe 10 C pour en apprécier le caractère suffisant et la conformité avec la norme IAS 19.

Responsabilités du Conseil d'Administration relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis par la direction et arrêtés par le Conseil d'Administration le 15 avril 2024 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) adoptées par l'IASB tel qu'exigé par l'acte uniforme OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport des commissaires aux comptes.

2. AUTRES INFORMATIONS ET VERIFICATIONS SPECIFIQUES PREVUES PAR LA LOI ET LA REGLEMENTATION

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi et les règlements, et ce faisant, de vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration arrêté le 15 avril 2024, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels et de vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D'autre part, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Douala, le 17 mai 2024


PricewaterhouseCoopers

Geoffroy Kamga
Associé
Expert-Comptable agréé CEMAC

Les Commissaires aux comptes

ECA

Claudine Simo Mamo
Associé
Expert-Comptable agréé CEMAC

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

Désignation entité : **SOCIETE DES EAUX MINERALES DU CAMEROUN**

Exercice clos le : **31/12/2023**

ACTIFS	Note (a)	31/12/2023	31/12/2022
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations corporelles et financières	N2A	3 050 042 048	3 020 269 962
<i>Droits d'utilisation</i>	N2A	3 923 630	16 486 130
Actifs d'impôts différés	3	276 660 400	272 726 843
Titres de participation	N2C	-	-
TOTAL ACTIFS NON COURANTS (I)		3 326 702 448	3 292 996 805
ACTIFS COURANTS			
Stocks	4	2 219 991 747	2 973 914 877
Créances clients	5	400 060 725	130 137 968
Autres actifs	6	440 770 961	204 133 622
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8	136 728 808	579 955 513
TOTAL ACTIFS COURANTS (II)		3 197 552 241	3 888 141 980
TOTAL ACTIFS (I) + (II)		6 524 254 689	7 181 138 785

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

Désignation entité : **SOCIETE DES EAUX MINERALES DU CAMEROUN**
 Exercice clos le : **31/12/2023**

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Note (a)	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	9A	1 924 730 000	1 924 730 000
Primes d'émission	9B	400 000 000	400 000 000
Réserves	9B	335 558 421	136 234 486
Autres éléments de capitaux propres	-	21 412 901	17 710 894
Résultat net de l'exercice		1 004 171 427	489 503 800
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		3 643 046 947	2 660 288 420
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts et dettes financières	N2A	7 472 486	23 968 297
Provisions	10	594 303 145	628 688 974
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		601 775 631	652 657 271
PASSIFS COURANTS			
Dettes fournisseurs	11	1 160 790 362	1 257 114 579
Emprunts et dettes financières	N2A	15 384 825	10 219 237
Dettes d'impôts courants	7	170 336 939	130 238 715
Dettes d'impôts exigibles		269 306 996	96 351 784
Autres dettes courantes	12	261 094 292	2 325 523 160
Découverts bancaires	8	402 518 697	-
Provisions	10	-	48 745 619
TOTAL PASSIFS COURANTS		2 279 432 111	3 868 193 094
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		6 524 254 689	7 181 138 785

ETAT DU RESULTAT NET

Désignation entité : **SOCIETE DES EAUX MINERALES DU CAMEROUN**

Exercice clos le : **31/12/2023**

COMPTE DE RESULTAT			
Activités poursuivies	Note (a)	31/12/2023	31/12/2022
Chiffre d'affaires	13	9 788 997 070	10 528 222 112
Achats consommés	14	- 5 572 021 455	- 6 183 989 057
Services extérieurs	14	- 670 036 943	- 820 746 771
Impôts et taxes	15	- 272 755 547	- 140 822 113
Charges de personnel	16	- 912 902 123	- 908 853 196
Dotations aux amortissements et dépréciations	2B	- 753 227 493	- 1 314 464 740
Dotation aux provisions		- 41 043 393	- 57 390 798
Autres produits opérationnels courants	13	36 978 384	34 273 707
Autres charges opérationnelles courantes	17	- 79 546 975	- 126 935 253
Résultat opérationnel courant		1 524 441 525	1 009 293 891
Autres produits opérationnels		1 100 000	-
Autres charges opérationnelles		-	- 48 131 371
Résultat opérationnel		1 100 000	- 48 131 371
Produits financiers		-	-
Charges financières	18	- 109 502 005	- 188 785 788
Résultat financier		- 109 502 005	- 188 785 788
Résultat avant impôt		1 416 039 520	772 376 732
Charge d'impôts sur le résultat	3	- 411 868 093	- 282 872 932
Résultat après impôt des activités poursuivies		1 004 171 427	489 503 800
Activités abandonnées		-	-
Résultat des activités abandonnées, net d'impôt		-	-
Résultat net de l'exercice		1 004 171 427	489 503 800
Résultat par action			
* Résultat de base par action		5 217	2 543
* Résultat dilué par action	9	5 217	2 543

(a) Chaque poste est assorti d'un renvoi à une note de l'annexe identifiée par un numéro.

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Désignation entité : SOCIETE DES EAUX MINERALES DU CAMEROUN
Exercice clos le : 31/12/2023

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE NETTE	Note (a)	31/12/2023	31/12/2022
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
Résultat net de l'exercice		1 004 171 427	489 503 800
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité			
+ Amortissements et provisions (1)		794 270 886	1 358 369 038
+/- Gains et pertes liés aux variations de juste valeur			
+/- Variation des impôts différés	-	3 933 557	28 414 044
+/- Plus-value de cession	-	1 100 000	48 131 371
+/- Autres produits et charges calculés (Retraitement location IFRS 16 + écart actuariel)	-	21 412 901	12 997 378
Marge brute d'amortissement			
- Variation de stock		753 923 130	738 810 670
- Variation des créances et emplois assimilés	-	529 795 096	1 203 474 510
+ Variation des dettes fournisseurs et ressources assimilées	-	1 933 167 870	2 252 617 573
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles (A)		62 956 019	123 467 142
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements			
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles		-	-
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles	-	893 305 611	355 363 380
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières			
+ Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles nettes d'impôt		1 100 000	-
+ Cessions d'immobilisations financières nettes d'impôt			
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements (B)	-	892 205 611	355 363 380
Flux de trésorerie provenant des activités de financement			
+ Augmentations de capital par apports nouveaux			
+/- Rachat et revente d'actions propres			
- Dividendes versés			
+/- Emprunts	-	11 330 222	
Subventions d'investissement reçues			
+ Autres dettes financières			
- Remboursement des emprunts et autres dettes financières	-	5 165 588	2 370 253
Flux de trésorerie provenant des activités de financement (C)	-	16 495 810	2 370 253
+/- Incidences des variations des cours des devises (D)			
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (E = A + B + C + D)	-	845 745 402	234 266 491
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier (F)		579 955 513	814 222 004
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre (G)	-	265 789 889	579 955 513
VARIATION DES SOLDES DES COMPTES DE TRESORERIE ET EQUIVALENTS (H = G - F)	-	845 745 402	234 266 491
Contrôle (H = E)		V	V

(1) A l'exclusion des provisions sur actif circulant.

ETAT DES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

Désignation entité : SOCIETE DES EAUX MINERALES DU CAMEROUN
Exercice clos le : 31/12/2023

	Note (a)	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net de l'exercice		1 004 171 427	489 503 800
Autres éléments du résultat global			
Eléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat			
* Ecart de réévaluation des immobilisations corporelles			
* Ecart actuariel sur engagements sociaux à prestations définies		(21 412 901)	(17 710 894)
* Quote part dans la réévaluation des entités associées			
* Impôt sur les éléments non recyclables (1)			
Eléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat			
* Différences de change sur conversion d'activités à l'étranger			
* Changement de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente			
* Changement de juste valeur des instruments de couverture des flux			
* Impôt sur les éléments recyclables (1)			
Autres éléments du résultat global, net d'impôt		(21 412 901)	(17 710 894)
Résultat global de l'exercice		982 758 526	471 792 906

(1) Les montants peuvent également être présentés, au choix de l'entité, pour leur montant net d'impôt.

ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Désignation entité :

SOCIETE DES EAUX MINERALES DU CAMEROUN

Exercice clos le :

31/12/2023

Tableau de variation des capitaux propres	Note	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Autres Réserves	Résultat	Autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2021		1 924 730 000	576 914 200	-	-	856 829 806	16 150 092	2 188 495 514
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2020 corrigée		1 924 730 000	576 914 200	-	-	856 829 806	16 150 092	2 188 495 514
Affectation du résultat N-1			489 503 800			489 503 800		-
Opérations sur capital								-
Palements fondés sur des actions*								-
Opérations sur titres auto-détenus								-
Dividendes								-
Résultat net de l'exercice						489 503 800		489 503 800
Variations réserves N								-
Autres éléments du résultat global							17 710 894	17 710 894
Opérations de cession sur transaction liées aux autres éléments du résultat global des exercices précédents								-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2022		1 924 730 000	87 410 399	-	-	856 829 806	33 850 986	2 660 288 420
Changement de méthode comptable et correction d'erreur								-
Capitaux propres clôture N-1 corrigée au 31 décembre 2022		1 924 730 000	87 410 399	-	-	856 829 806	33 850 986	2 660 288 420
Affectation du résultat N-1			840 679 713			856 829 806	16 150 092	0
Opérations sur capital								-
Variations réserves N								-
Palements fondés sur des actions*								-
Opérations sur titres auto-détenus								-
Dividendes								-
Résultat net de l'exercice						1 004 171 427		1 004 171 427
Autres éléments du résultat global							21 412 901	21 412 901
Opérations de cession sur transactions liées aux autres éléments du résultat global des exercices précédents								-
Variations de périmètre								-
Capitaux propres clôture Décembre 2023		1 924 730 000	753 269 314	-	-	1 004 171 427	39 123 795	3 642 046 946

* Si significatif